

Grands principes pour assurer la continuité pédagogique pendant la semaine du 25 au 28 février 2025

Dans le contexte du blocage voté par les étudiant.e.s le 24 février 2025, ce document a pour objectif de formaliser l'organisation des cours et des évaluations. Rédigé avec les directions des composantes, il a vocation à être mis à jour au regard de l'évolution de la situation.

Pour rappel, le 2nd semestre se termine officiellement le vendredi 25 avril pour les formations en 14 semaines. Les formations en ECI disposent d'un semestre de 17 semaines qui se termine le vendredi 23 mai.

- **Modalités d'enseignement à distance**

Séances asynchrones

Durant les journées de blocage, les enseignements peuvent avoir lieu à distance, en privilégiant l'asynchrone. Si la situation dure il serait bon de prévoir une ou deux séances en synchrone pour répondre aux questions des étudiant.e.s.

Séances synchrones

Si les conditions sont réunies au sein d'un groupe classe, les séances synchrones sur Zoom peuvent être envisagées. Dans ce cas, il faudra respecter le créneau habituel prévu par l'emploi du temps, prévoir de déposer des supports de cours et enregistrer la séance synchrone pour que les étudiant.e.s qui n'ont pas pu se connecter puissent avoir accès à son contenu.

Dans les deux cas, il faudrait veiller à déposer les supports de cours sur la plateforme e-campus de manière espacée dans le temps, tout en s'assurant de ne pas dépasser le volume ou la durée de travail habituellement demandés par l'enseignant.e.

En cas de difficultés, le pôle innovation numérique vous accompagnera. N'hésitez pas à saisir la demande :

- pour la création des cours en ligne via le formulaire suivant : <https://entp.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/demandes-et-sos/numerique/services-pour-la-pedagogie/cours-en-ligne-e-campus/creation-d-un-cours-sur-e-campus.html>
- pour l'utilisation d'e-campus via le formulaire suivant : <https://entp.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/demandes-et-sos/numerique/services-pour-la-pedagogie/cours-en-ligne-e-campus/demande-d-assistance-et-declaration-d-incident-e-campus.html>
- pour l'utilisation de Zoom via le formulaire suivant : <https://entp.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/demandes-et-sos/numerique/services-pour-communiquer/demande-d-assistance-zoom.html>

L'aide en ligne est disponible sur l'ENTP, dans la rubrique [Aide et didacticiels](#).

- **Les modalités de contrôle des connaissances du contrôle continu**

La fin de la période de cours du second semestre étant le 25 avril 2025 et les formations en ECI le 23 mai, il est recommandé de reporter les évaluations afin qu'elles puissent avoir lieu dans des conditions normales une fois le blocage levé.

- **Situations particulières**

Préparations aux concours

Les concours blancs (Agrégation, Meef, Capes, Las/Pass) et les évaluations du DAEU pourront avoir lieu en présentiel. Vous pouvez vous adresser à votre UFR.

Etudiant.e.s en situation de handicap

Les équipes pédagogiques doivent veiller à ce que les cours en ligne soient adaptés aux étudiant.e.s en situation de handicap. En cas de besoin elles peuvent contacter le Pôle handicap.

Stages et événements pédagogiques

Sous réserve de faisabilité pour les formations et les UFR, les stages et événements pédagogiques qui ont lieu en dehors de l'établissement peuvent se dérouler comme prévu.

Contrats d'apprentissage ou de professionnalisation

Il est nécessaire, pendant le blocage, de maintenir un contact à distance avec les apprentis, et de signer les feuilles de présence sous format numérique.